

**Compte rendu de réunion ordinaire du Conseil Municipal**

**Séance du 18 juin 2021**

(Convocation du 9 juin 2021)

En exercice	Présents	Votants
11	11	11

Le dix-huit juin deux mille vingt-et-un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoquée, s'est réuni en séance ordinaire et publique, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Ghislain HOMO, Maire.

Présents : Ghislain HOMO, Maire, Françoise DUVRAC, Djeilali BERRAYAH, adjoints, Elise BUISSON, Marion ROBERT, Marie-France VERGONJANNE, Philippe DELAMARE, Fabien LEFEBVRE, Grégoire BATAILLE, Philippe VANHUMBEECK, Jacky CRESTEY-HONORÉ

☞ Mme Marion ROBERT a été nommée secrétaire.

**DELIBERATION DU PLUI Communauté de Communes**

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré s'opposent au transfert de la compétence sur le PLUI. Par conséquent, la mairie de GAUDREVILLE garde la compétence sur le PLUI.

Résultats du vote :

Contre :	7
Abstention :	4
Pour :	0

**DÉLIBERATION RD60**

Le projet consiste à protéger les habitations et réguler la vitesse de circulation. Les travaux concernent l'entrée de la commune jusqu'à la fin de la commune sur la rue de la mairie.

La commune doit déposer le dossier avant fin juillet 2021. Une réunion aura lieu mardi 22 juin 2021 à 09h30 avec M. GUERIN pour continuer et compléter les modalités techniques du projet.

L'aspect financier est arrêté et le coût du projet s'élève à 111 127,80€ TTC dont 18 521,30€ TVA, soit un total H.T de 92 608€.

Deux subventions d'un montant de 21 485,60€ H.T et 8 892,63€ H.T sont en cours.

Le financement restant à la charge de la commune s'élève à 62 228,27€ H.T.  
S'ajoute à cette somme, le coût de l'ingénierie de 8 012,04€ TTC dont 6 676,70 H.T à la charge de la commune.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré acceptent le dépôt du dossier en préfecture et autorisent M. Le Maire et ses adjoints pour les signatures de ce dossier.

Résultats du vote :

Pour :	11
Abstention :	0
Contre :	0

**DELIBERATION POINT PANNEAU DE REGLEMENTATION A L'ETANG**

Le coût des 2 panneaux de réglementation s'élève à 787,20€ TTC avec revêtement anti-graffitis  
1 panneau placé derrière la barrière et 1 panneau à l'entrée de l'étang.

Mme Françoise DUVRAC a présenté une maquette en séance qui a donné lieu aux modifications suivantes :

- ✓ Remplacement du mot OUVERT par ACCES
- ✓ Horaires d'ouverture à modifier le matin à 08h00
- ✓ Horaires à écrire avec une police de taille supérieure
- ✓ Arrêté du 18/06/2021

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré valident le dossier à l'unanimité.

Résultats du vote :

Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	11

**DELIBERATION POINT CAMERA**

La mairie a consulté GROUPAMA qui a proposé deux options :

- ✓ 1ère option :

1 caméra installée sur candélabre à l'entrée de 3 355,94€ TTC installée sur un poteau déjà présent avec un enregistreur sur disque dur et un écran installé à l'intérieur du bâtiment.

- ✓ 2ème option :

Option numéro + 1 caméra installée sur candélabre près de l'étang avec une liaison par les antennes pour un montant total de 4 810,18€ TTC.

Les enregistrements seront effacés automatiquement tous les mois.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré valident le projet à la majorité.

Résultats du vote :

Contre :	0
Abstention :	1
Pour :	10

**DELIBERATION FOND DE CONCOURS GRANDS RIANTS**

Le dossier de la rue des murets s'élève à 1 023,15€ H.T avec un fond de concours de 511,57€ H.T.  
Le dossier de la rue des grands riants s'élève à 11 633,60€ H.T avec un fond de concours de 5816,80€ H.T.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré valident le dossier sous réserves de la réactualisation du métré contradictoire.

**CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LA CLINIQUE VETERINAIRE**

La Communauté de Communes propose de signer une convention avec la clinique vétérinaire DES PETITS MONTS à CONCHES-EN-OUCHÉ.

Cette convention conclu un accord entre la Communauté de Commune et la commune de GAUDREVILLE qui consiste à prendre en charge la gestion des chiens et chats errants sur la commune de GAUDREVILLE.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré acceptent la signature de la convention.

Résultats du vote :

Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	11

**POINT ONF**

Un rendez-vous est planifié le 02 juillet 2021 à 14h00 à la mairie avec M. LEBEC.

M. LEBEC se rendra ensuite sur place à 14h30 en présence de M. DEHAIS et des conseillers.

## POINT TRAVAUX

Les travaux du cimetière sont prévus fin juin 2021 entreprise REGNIER.

Les travaux de la passerelle sont prévus en octobre 2021 avec entreprise LEGRAS.

Des travaux de rafraîchissement à l'étang communal réalisé par le comité des fêtes sont en cours.

Une tonte d'herbes a été réalisée par M. Djeilali BERRAYAH.

Une intervention de fauchage uniquement aux endroits dits dangereux a été décidée par la Communauté de Communes de manière unilatérale.

Les membres du Conseil Municipal alertent sur plusieurs espaces dont la visibilité est dangereuse. M. Ghislain HOMO, Maire, s'engage à envoyer un courrier à la Communauté de Communes alertant sur la dangerosité de certains lieux.

## MANIFESTATIONS (sous réserves du contexte sanitaire) :

- ✓ Le 05 septembre 2021 aura lieu une sortie club VTT d'Evreux avec un départ à l'étang
- ✓ L'arbre de Noël aura lieu le 17 décembre 2021 à 18h00
- ✓ Le repas des aînées aura lieu le 28 novembre 2021

## POINT ELECTIONS

Le planning de présence sera envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux par courriel.

## DIVERS

M. Pierre COLMOU propose à la mairie un livre historique sur la commune pour un montant de 13 000€ H.T. Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré ne retiennent pas ce dossier.

M. HOUDOUX ne répond pas aux appels de M. Ghislain HOMO, Maire concernant la réserve incendie.

Une réunion PLU publique sera prévue fin septembre 2021.

L'installation de la fibre avance, les travaux seront finis au mieux début 2022.

La séance est close à **vingt-et-une heure et trente minutes**.

Ghislain HOMO,  
Maire de Gaudreville la Rivière

